Procès-verbal des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

En date du Jeudi 5 novembre 2026 à 20h00 salle du conseil à Belleau sous la présidence de Monsieur Philippe BARTHELEMY – Maire,

Ordre du jour :

1. Délibération : approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 24/09/2026.
2. Délibération: tarifs des baux pour renouvellement bail de fermage
3. Délibération: renouvellement bail à Jérémy Fraudeau Section Z N° 125 – Manoncourt s/Seille (1ha 41a 25ca)
4. Délibération : renouvellement bail à Alexandre VAUTRIN Section ZV N° 15 – La Mirabelle (6ha 13a 40ca)
5. Délibération: renouvellement bail à Clément FRANIATTE Section Y N°27 – Manoncourt s/Seille (2ha 83a 07ca)
6. Délibération : renouvellement bail à Stéphane JARDIN Section Y N°27 – Manoncourt s/Seille (1ha 41a 25ca)
7. Délibération: renouvellement bail à Francine GEOFFROY Section Y N°27 – Manoncourt s/Seille (2ha 83a 07ca)
8. Délibération : approbation convention annuelle de mise à disposition les locaux de la SDF de Belleau et de l'école maternelle pour le Centre Aéré et donnée à Monsieur le Maire pour signer ladite convention.
9. Délibération : autorisation du calcul des Frais kilométriques à la secrétaire pour réunion à l'extérieur.
10. Délibération : Résiliation convention terrain communal Morey, Mr POISSONNIER/Mme PUDLARZ

Informations diverses :

1. Proposition de mise en place de commandes groupées de fioul domestique
2. Proposition de mise en place de commandes groupées de pellets
3. Demande de mise en place de regroupement des habitants pour Mutuelle Santé

Présent (s) (es) : Philippe BARTHELEMY - Haja RAKOTONDRAMANITRA - Christelle TRONCY - Carole HENRIET – Vincent PETITJEAN – Joël ANTOINE - Guy PAILLON - Sylvie GUYOT - Sandrine FAYON - Delphine SCHNELZAUER - Heinrich SCHNELZAUER - Julien URBAN - Jean-Luc FREIHUBER - Pauline CLERC - Adeline REZKI

Absent (s) excusé (s) :
Delphine SCHNELZAUER donnant pouvoir à Heinrich SCHNELZAUER

Secrétaire de séance : Christelle TRONCY.

Nombre de conseillers en exercice : 15

La séance a été ouverte à 20h17.

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 24/09/2026.
 Le PV du 24 septembre 2026 a été approuvé à l'unanimité
 15 voix Pour

2. Tarif des baux pour renouvellement bail de fermage.
 Dans le but d'uniformiser le prix des baux agricoles de la commune et suite à la dernière augmentation reçue par arrêté, il est envisagé de fixer le tarif à 119.85 euros par hectare et par an. Ce tarif est révisable tous les ans selon l'arrêté préfectoral. La mesure est applicable à compter du 06/11/2026. Tous les baux seront révisés de la sorte.
 15 voix Pour

3. Renouvellement bail à Jérémy Fraudeau Section Z N° 125 – Manoncourt s/Seille (1ha 41a 25ca)
Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le bail du terrain Section Z N° 125 à Manoncourt s/Seille d'une superficie de 1ha 41a 25ca loué à Jérémy Fraudeau arrive à échéance le 11 novembre 2026 et qu'il faut procéder à son renouvellement.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à **15 voix Pour** de renouveler à Monsieur Jérémy Fraudeau le bail Section Z N° 125 à Manoncourt s/Seille d'une superficie de 1ha 41a 25ca. Ce bail prend effet à compter du 11 novembre 2026 et est conclu pour un loyer de 119,85 €/ha annuel et révisable tous les ans, selon arrêté préfectoral.
Le bail est renouvelé pour une durée de 9 ans. Le maire est autorisé à signer le bail.

4. Renouvellement bail à Alexandre VAUTRIN Section ZV N° 15 – La Mirabelle (6ha 13a 40ca)
Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le bail du terrain Section ZV N° 15 – La Mirabelle Commune de Belleau d'une superficie de 6ha 13a 40ca loué à Alexandre VAUTRIN arrive à échéance le 11 novembre 2026 et qu'il faut procéder à son renouvellement.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à **15 voix Pour** de renouveler à Monsieur Alexandre VAUTRIN le bail Section ZV N° 15 – La Mirabelle Commune de Belleau d'une superficie de 6ha 13a 40ca. Ce bail prend effet à compter du 11 novembre 2026 et est conclu pour un loyer de 119,85 €/ha annuel et révisable tous les ans, selon arrêté préfectoral.
Le bail est renouvelé pour une durée de 9 ans. Le maire est autorisé à signer le bail.

5. Renouvellement bail à Clément FRANIATTE Section Y N°27 – Manoncourt s/Seille (2ha 83a 07ca)
Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le bail du terrain Section Y N°27 à Manoncourt s/Seille d'une superficie de 2ha 83a 07ca loué à Clément FRANIATTE arrive à échéance le 11 novembre 2026 et qu'il faut procéder à son renouvellement.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à **15 voix Pour** de renouveler à Monsieur Clément FRANIATTE le bail Section Y N°27 à Manoncourt s/Seille d'une superficie de 2ha 83a 07ca. Ce bail prend effet à compter du 11 novembre 2026 et est conclu pour un loyer de 119,85 €/ha annuel et révisable tous les ans, selon arrêté préfectoral.
Le bail est renouvelé pour une durée de 9 ans. Le maire est autorisé à signer le bail.

6. Renouvellement bail à Stéphane JARDIN Section Y N°27 – Manoncourt s/Seille (1ha 41a 25ca)
Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le bail du terrain Section Y N°27 à Manoncourt s/Seille d'une superficie de 1ha 41a 25ca loué à Stéphane JARDIN arrive à échéance le 11 novembre 2026 et qu'il faut procéder à son renouvellement.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à **15 voix Pour** de renouveler à Monsieur Stéphane JARDIN le bail Section Y N°27 à Manoncourt s/Seille d'une superficie de 1ha 41a 25ca. Ce bail prend effet à compter du 11 novembre 2026 et est conclu pour un loyer de 119,85 €/ha annuel et révisable tous les ans, selon arrêté préfectoral.
Le bail est renouvelé pour une durée de 9 ans. Le maire est autorisé à signer le bail.

7. Renouvellement bail à Francine GEOFFROY Section Y N°27 – Manoncourt s/Seille (2ha 83a 07ca)
Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le bail du terrain Section Y N°27 à Manoncourt s/Seille d'une superficie de 2ha 83a 07ca loué à Francine GEOFFROY arrive à échéance le 11 novembre 2026 et qu'il faut procéder à son renouvellement.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à **15 voix Pour** de renouveler à Madame Francine GEOFFROY le bail Section Y N°27 à Manoncourt s/Seille d'une superficie de 2ha 83a 07ca. Ce bail prend effet à compter du 11 novembre 2026 et est conclu pour un loyer de 119,85 €/ha annuel et révisable tous les ans, selon arrêté préfectoral.
Le bail est renouvelé pour une durée de 9 ans. Le maire est autorisé à signer le bail.

8. Approbation pour convention annuelle de mise à disposition les locaux de la SDF de Belleau et de l'école maternelle pour le Centre Aéré et donnée à Monsieur le Maire pour signer ladite convention.
Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de renouveler ladite convention pour la réalisation du Centre Aéré pour la période du 04.11.2026 au 31.12.2027 de la SDF de Belleau et de l'école maternelle avec l'AFR Belleau et demande l'autorisation de signer cette convention.
Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**
15 voix Pour

9. Autorisation du calcul des frais kilométriques au poste de secrétariat de mairie.
Monsieur le maire, propose l'indemnisation des frais kilométrique de la secrétaire pour réunion à l'extérieur.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, ceci au taux du barème des impôts directs.
15 voix Pour

10. Résiliation convention terrain communal à Morey, de Mr POISSONNIER/Mme PUDLARZ
 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.
 15 voix Pour

Informations diverses :

1. Proposition de mise en place de commandes groupées de fioul domestique.
2. Proposition de mise en place de commandes groupées de pellets.
3. Demande de mise en place de regroupement des habitants pour Mutuelle Santé.
 Le Conseil Municipal ne souhaite pas mettre en place cette organisation mais une demande de volontaire sera faite auprès des habitants.
4. La Val de Lorraine organisera deux spéciales sur la Commune de Belleau les 20 et 21 mars 2027.
5. Après renseignements auprès des services juridiques de l'ADM, à partir de ce jour, les Arrêtés Municipaux et Préfectoraux ne seront plus affichés. Toutefois, ils seront obligatoirement en ligne sur le site de la mairie ainsi que sur Panneau Pocket.
6. STPL va remplacer la conduite d'eau de la ferme de Morey, suite à étude, la conduite d'eau du cimetière se situe sur le même circuit. Afin d'éviter la démolition d'une partie du mur du cimetière il a été décidé que la fontaine ne soit plus alimentée mais qu'un robinet de substitution soit mis en place. En entrant à gauche coté porche d'entrée de la ferme.
7. Suite à nouveau contrat de fourniture de gaz dans le but de faire des économies, nous serons livrés par Vitogaz. Après négociation avec ce prestataire, afin d'être encore plus en sécurité, il a été convenu que la citerne soit enterrée. Les travaux seront entièrement à la charge de Vitogaz.
8. Les fenêtres de l'école ne seront pas changées cette année malgré la promesse de la com-com.
9. En prévision des canicules annoncées pour les années à venir, deux climatiseurs ont été acheté pour l'école pour un montant livré et posé de 1200 euros. La subvention à venir d'EDF sera de 800 euros.
10. Après renseignements auprès de l'ADM, il n'est pas nécessaire de recevoir tous les ans les revues CODES Lois et Décrets. La résiliation de l'abonnement de 240 euros par an est en cours.
11. A la question, a-t-on l'obligation de payer l'éclairage public sur un terrain privé ? La réponse est NON. Mange-Seille est une zone privée. Une étude sera faite auprès d'ENEDIS pour une économie autant en abonnement qu'en consommation. Un courrier d'information sera adressé aux propriétaires ainsi qu'aux habitants. C'est à eux ensuite de trouver une entente pour les frais de l'éclairage du secteur. Deux points d'éclairage et une armoire électrique. Coût actuel 600 à 700 euros par an…

Annexe au Procès-Verbal du Conseil Municipal du 5 novembre 2026

Parole aux habitants :

1. Mr Santilli : lame de banc cassé au niveau du cimetière à Manoncourt
2. Mr Santilli : l'horloge de l'église n'est pas à l'heure à Manoncourt
3. Mr Santilli : pas de lumière pour le bus à Manoncourt
4. Mme Delestré : stationnement à Morey : Les gens se mettent à cheval sur les places pour empêcher d'autres de se garer. Le stationnement est problématique à Morey.
 Mr le Maire fera une lettre de rappel concernant les règles.
5. Mme Klein : toujours des guêpes maçonnes dans l'appartement.
 Les personnes doivent intervenir cette semaine.
6. Mr Chéry : lorsqu'il y a une coupure d'eau au cimetière ou dans la commune, personne n'est prévenu, il souhaiterait l'être. Il a remarqué que lors de fuites, malgré une permanence, le Syndicat des Eaux ne répond pas. La question est de savoir qui appeler lorsqu'il y a une fuite les week-ends et jours fériés ?
 Il faut appeler le service d'urgence au numéro suivant : 03-83-31-43-73 mais les coupures d'eau sont mentionnées la plupart du temps par Panneau Pocket.
7. Mr Chéry : concernant les frelons asiatiques.
8. **La commune participe au financement à hauteur de 50% pour les interventions mais il n'y a pas eu d'intervention cette année.**
9. Mr Chéry : concernant le ramassage des poubelles le mardi, parfois les miennes ne sont pas prises.
 Un rappel sera fait auprès de la Com.Com. Dans l'attente, il doit nous faire copie de la réponse qu'il a reçue.

La réunion a pris fin à 21h15.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Philippe BARTHELEMY

MAIRIE DE BELLEAU (Meurthe-et-Moselle)

Information importante : En raison de la protection des données personnelles (RGPD du Parlement Européen et du Conseil en date du 27 avril 2016 entré en application en date du 25 mai 2018, ce courrier ne doit faire l'objet d'aucune publication sur les réseaux sociaux sous peine de poursuites.